



# VILLE DE RINXENT

Tél: 03 21 99 90 60  
Fax: 03 21 99 90 64

## FORMULAIRE DE PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

*A compléter et à retourner à la mairie au plus tard 15 jours avant la location envisagée.*

**Demande de réservation** déposée en mairie le : \_\_\_\_\_

Par : M  Mme  : \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Téléphone fixe :

Portable :

**Demande à emprunter le matériel désigné au verso de la présente feuille** (*sous réserve de disponibilité effective de ce matériel*)

pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_, soit \_\_\_\_\_ jours.

à titre personnel

pour le compte de l'association: \_\_\_\_\_

Motif de la demande : \_\_\_\_\_

Date de la manifestation : \_\_\_\_\_

Lieu de la manifestation : \_\_\_\_\_

### CONDITIONS :

- Le matériel est empruntable uniquement par les associations et les particuliers de la commune de Rinxent.
- Le matériel ne devra pas quitter le territoire communal.
- En cas de dégradation du matériel, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la commune, sur présentation de la facture, le prix de la réparation ou du remplacement du matériel endommagé.
- En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la commune la valeur de remplacement de ce matériel.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel doit présenter cette autorisation à l'agent technique lors du retrait et du retour du matériel.
- Le bénéficiaire du prêt de matériel devra téléphoner aux services techniques (tél 0789956221) pour convenir du jour et de l'heure de retrait et de retour du matériel.

## Prêt de Matériel

à :

- Noms :
- Adresse :
- Tél :

*Date et horaire de retrait du matériel : ..../..../....      ... h ...*

Matériel	Quantité	Vérification retour
Barrière de la ville		
Table		
Chaise		
tréteau		
plateau		
Panneau de signalisation		

*Date et horaire de retour prévus : ..../..../....*

L'emprunteur s'engage à rendre le matériel dans un excellent état. Toute détérioration sera facturée à l'emprunteur au coût de remplacement du matériel. La commune de Rinxent dégage toutes responsabilités en cas de mauvaise utilisation du matériel mis à disposition ou de tout accident survenu avec ce matériel.

Fait à Rinxent le : .../.../....

L'emprunteur,

Le Maire,

N. LOEUILLET